

**Province de Québec
MRC de Charlevoix
Municipalité de Saint-Urbain**

PROCÈS-VERBAL de l'assemblée ordinaire du conseil municipal de la Paroisse de Saint-Urbain, tenue le lundi 5 mai 2008, à dix-neuf heures (19h00), au lieu habituel des délibérations.

SONT PRÉSENTS : M. Simon Bouchard (maire)
M. Donald Lavoie;
M. Urbain Fortin;
M. Léonard Bouchard;
M. Normand Fortin.

SONT ABSENTS : Mme Claudette Simard et monsieur Marc-André Larochelle.

EST ÉGALEMENT PRÉSENTE : Madame Josée Desmeules, directrice générale.

La directrice générale ouvre l'assemblée en récitant la prière d'usage.

RÉSOLUTION 2008-05-56
Adoption de l'ordre du jour

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Normand Fortin,
ET APPUYÉ par le conseiller Urbain Fortin,

QUE l'ordre du jour de l'assemblée ordinaire du conseil de la Paroisse de Saint-Urbain, tenue le lundi 5 mai 2008 à dix-neuf heures (19h00), au lieu habituel des délibérations, soit et est adopté avec l'ajout des points suivants :

16. Achat d'un projecteur.

17. Félicitations à madame Claudette Simard pour l'obtention du poste de présidente au sein du conseil d'administration du CLD de Charlevoix.

18. Mandat au Groupe-Conseil Roche Ltée pour monter le devis d'appel d'offres pour les divers travaux dans la municipalité- Rang Saint-Jean-Baptiste, rang Saint-Jérôme et les trottoirs sur le Rang Saint-Édouard.

Et d'enlever le point 6. Cession à monsieur Gaston Duchesne d'une parcelle de terrain sur le Rang Saint-François.

« ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ »

RÉSOLUTION 2008-05-57
Approbation du procès-verbal de l'assemblée ordinaire du conseil municipal du lundi 7 avril 2008

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Léonard Bouchard,
ET APPUYÉ par le conseiller Donald Lavoie,

QUE le procès-verbal de l'assemblée ordinaire du conseil de la Paroisse de Saint-Urbain, tenue le lundi 7 avril 2008,

à dix-neuf heures (19h00) au lieu habituel des délibérations soit et est approuvé.

« ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ »

RÉSOLUTION 2008-05-58

Approbation des comptes pour le mois d'avril 2008

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Donald Lavoie,
ET APPUYÉ par le conseiller Léonard Bouchard,

QUE le conseil approuve les comptes payés et les comptes à payer de la Municipalité de Saint-Urbain pour le mois d'avril 2008, totalisant 91 388,05 \$ dont 10 888,23 \$ en salaire tel que détaillé à la liste ci-joint.

« ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ »

Avis de motion- Règlement d'emprunt no. 237 décrétant une dépense de 454 017 \$ et un emprunt de 298 533 \$ afin de financer la partie 2008 et 2009 de la contribution gouvernementale de 232 618 \$ du Ministère des Affaires municipales et des Régions accordée dans le cadre du programme de revenus de la taxe d'accise sur l'essence et la partie municipale de 65 915 \$

Je, soussigné, Normand Fortin, conseiller, donne avis que je présenterai lors d'une prochaine assemblée publique, le règlement no.237 - à savoir un règlement d'emprunt no. 237 décrétant une dépense de 454 017 \$ et un emprunt de 298 533 \$ afin de financer la partie 2008 et 2009 de la contribution gouvernementale de 232 618 \$ du Ministère des Affaires municipales et des Régions accordée dans le cadre du programme de revenus de la taxe d'accise sur l'essence et la partie municipale de 65 915 \$

RÉSOLUTION 2008-05-59

Participation financière de la municipalité à la Corporation au pied des Monts pour la période du 1^{er} avril 2008 au 31 mars 2013.

II EST PROPOSÉ par le conseiller Urbain Fortin,
ET APPUYÉ par le conseiller Léonard Bouchard,

QUE le conseil municipal de Saint-Urbain confirme la participation financière de la municipalité de Saint-Urbain à la Corporation au Pied des Monts pour la période du 1^{er} avril 2008 au 31 mars 2013.

« ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ »

Avis de motion- Règlement no. 238 concernant la division du territoire de la municipalité en six (6) districts électoraux.

Je, soussigné, Normand Fortin, conseiller, donne avis que je présenterai lors d'une prochaine assemblée publique, le règlement no.238 - à

savoir un règlement concernant la division du territoire de la municipalité en six (6) districts électoraux.

Avis de motion- Règlement no.239 pour la fermeture d'une rue dans le dossier de monsieur Gaston Duchesne.

Je, soussigné, Léonard Bouchard, conseiller, donne avis que je présenterai lors d'une prochaine assemblée publique, le règlement no.239 - à savoir un règlement concernant la fermeture d'une rue dans le dossier de monsieur Gaston Duchesne.

RÉSOLUTION 2008-05-60
Demande de remboursement de taxes pour le 136, rue Saint-Édouard, propriété de monsieur Normand Fortin au montant de 577,70 \$ pour l'année 2008.

IL EST PROPOSÉ par la conseiller Donald Lavoie,
ET APPUYÉ par le conseiller Urbain Fortin,

QUE le conseil autorise la demande de remboursement de taxes au montant de 577,70 \$ pour l'année 2008 de monsieur Normand Fortin, au 136 rue Saint-Édouard, dans le cadre du programme de subvention à l'achat d'une première résidence.

« ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ »

RÉSOLUTION 2008-05-61
Demande de remboursement de taxes pour le 157, rue Saint-Jean-Baptiste, propriété de monsieur André Racicot et madame Martine Roberge au montant de 871,32 \$ pour l'année 2008.

IL EST PROPOSÉ par la conseiller Donald Lavoie,
ET APPUYÉ par le conseiller Léonard Bouchard,

QUE le conseil autorise la demande de remboursement de taxes au montant de 871,32 \$ pour l'année 2008 de monsieur André Racicot et madame Martine Roberge, au 157 rue Saint-Jean-Baptiste, dans le cadre du programme de subvention à l'achat d'une première résidence.

« ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ »

RÉSOLUTION 2008-05-62
Demande de remboursement de taxes pour le 53, Rang Saint-Jérôme, propriété de monsieur Donald Gagnon et monsieur Mario Lafontaine au montant de 1064,24 \$ pour l'année 2008.

IL EST PROPOSÉ par la conseiller Normand Fortin,
ET APPUYÉ par le conseiller Urbain Fortin,

QUE le conseil autorise la demande de remboursement de taxes au montant de 1064,24 \$ pour l'année 2008 de monsieur Donald Gagnon et monsieur Mario Lafontaine, au 53 rang Saint-Jérôme, dans le cadre du programme de subvention à l'achat d'une première résidence.

« ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ »

RÉSOLUTION 2008-05-63

Demande de renouvellement au Ministère de l'Environnement pour les glissements de terrain à l'arrière de la propriété de monsieur Marc Audet au 350, rue Saint-Édouard.

CONSIDÉRANT la demande de monsieur Marc Audet, domicilié au 350 rue Saint-Édouard à Saint-Urbain, de réitérer la demande au Ministère de l'environnement concernant les glissements de terrains à l'arrière de sa propriété;

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Donald Lavoie,
ET RÉSOLU par le conseiller Normand Fortin,

QUE le conseil municipal réitère la demande au Ministère de l'Environnement concernant les glissements de terrain à l'arrière de la propriété de monsieur Marc Audet au 350, rue Saint-Édouard à Saint-Urbain.

« ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ »

RÉSOLUTION 2008-05-64

Taux horaire pour les agents de sécurité au centre communautaire lors d'évènements fixé à 12 \$ /heure à partir du 6 mai 2008.

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Normand Fortin,
ET APPUYÉ par le conseiller Urbain fortin,

QUE le conseil municipal fixe le salaire des agents de sécurité lors d'évènement au centre communautaire à 12 \$/ heure à partir du 6 mai 2008.

« ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ »

RÉSOLUTION 2008-05-65

Octroi d'un contrat à monsieur Yvan Tremblay pour effectuer les pratiques incendies à chaque premier dimanche de chaque mois à partir du 1^{er} juin 2008 au taux horaire de 55 \$ heure plus 34,20 \$ de frais de déplacement pour un total de 199,20 \$ plus taxes par pratique.

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Donald Lavoie,
ET APPUYÉ par le conseiller Urbain Fortin,

QUE le conseil municipal octroi un contrat à monsieur Yvan Tremblay pour effectuer les pratiques incendies à chaque premier dimanche de chaque mois à partir du 1^{er} juin 2008 au taux horaire de 55 \$ heure plus 34,20 \$ de frais de déplacement pour un total de 199,20 \$ plus taxes par pratique.

« ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ »

RÉSOLUTION 2008-05-66

Achat d'un projecteur

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Donald Lavoie,

ET APPUYÉ par le conseiller Léonard Bouchard,

QUE le conseil municipal autorise l'achat d'un projecteur pour la municipalité pour un coût ne dépassant pas 700 \$.

« ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ »

RÉSOLUTION 2008-05-67

Félicitations à madame Claudette Simard

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Donald Lavoie
Et RÉSOLU à l'unanimité,

D'offrir toute nos félicitations à madame Claudette Simard pour l'obtention du poste de présidente du Centre Local de Développement (CLD).

« ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ »

RÉSOLUTION 2008-05-68

Paiement de cinq (5) soupers aux pompiers pour le Festival des pompiers les 1-2 et 3 août 2008 à La Malbaie

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Urbain Fortin,
ET APPUYÉ par le conseiller Normand Fortin,

QUE le conseil municipal de Saint-Urbain défraie le coût de cinq (5) soupers au montant de 15 \$ chaque pour un total de 75 \$ dans le cadre du Festival des pompiers qui se tiendra à La Malbaie les 1^{er}, 2 et 3 août prochain.

« ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ »

RÉSOLUTION 2008-05-69

Don pour la fête des bénévoles au service de la Communauté chrétienne

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Urbain Fortin,
ET APPUYÉ par le conseiller Normand Fortin,

QUE le conseil municipal verse un don de 50 \$ pour la fête des bénévoles au service de la Communauté chrétienne.

« ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ »

RÉSOLUTION 2008-05-70

Contrat à madame Marie-Marthe Fortin pour l'entretien et l'aménagement paysager

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Donald Lavoie,
ET APPUYÉ par le conseiller Urbain Fortin,

QUE le conseil municipal octroi le contrat d'aménagement paysager à madame Marie-Marthe Fortin pour la somme de 395 \$ pour l'été 2008.

« ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ »

RÉSOLUTION 2008-05-71

Don à la Fondation du Centre Hospitalier

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Donald Lavoie,
ET APPUYÉ par le conseiller Urbain Fortin,

QUE le conseil verse un don de 50 \$ à la Fondation du
Centre Hospitalier.

« ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ »

RÉSOLUTION 2008-05-72

**Don à l'association québécoise de la fibrose
kystique**

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Léonard Bouchard,
ET APPUYÉ par le conseiller Urbain Fortin,

QUE le conseil verse un don de 25 \$ à l'association
québécoise de la fibrose kystique

« ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ »

RÉSOLUTION 2008-05-73

Don à l'équipe de soccer féminin de Baie-Saint-Paul

CONSDIÉRANT QUE l'équipe est constituée de cinq (5)
filles de Saint-urbain;

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal désire encourager
les jeunes à participer à des activités sportives;

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Urbain Fortin,
ET APPUYÉ par le conseiller Normand Fortin,

QUE le conseil verse un don de 100 \$ à l'équipe de soccer
féminin de Baie-Saint-Paul.

« ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ »

Période de questions réservée au public

- Édition spéciale du colporter : monsieur Donald Lavoie, conseiller informe la population qu'il y aura un édition spéciale avec le prochain colporter pour informer la population des informations de l'ensemble des organismes et des associations. Il invite la population à communiquer les changements à la municipalité.

- Monsieur Léonard Bouchard, conseiller, mentionne qu'après avoir fait les vérifications auprès de CAUCA, les pompiers étaient présents à l'intérieur de 6 minutes sur les lieux lors du dernier feu. Monsieur Bouchard mentionne que lors de la dernière séance, on avait mentionné que les pompiers avaient pris près de 20 minutes alors que c'était complètement faux.

RÉSOLUTION 2008-05-73

Levée de l'assemblée

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Urbain Fortin,
ET APPUYÉ par le conseiller Normand Fortin,

QUE l'assemblée soit levée à 20h09 P.M.

« ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ »
